



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2016, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC.
hceres-02037715

HAL Id: hceres-02037715

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037715>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres* proposée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) entend offrir une formation académique généraliste dans le domaine des lettres modernes. Cette formation, basée sur l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises, est complétée par des enseignements à caractère plus méthodologique, et par une ouverture vers les cultures océaniques et le monde francophone du Pacifique.

Après deux années généralistes, la troisième année de la licence *Lettres* se divise en trois parcours : un parcours Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), un parcours *Professorat des écoles* ((PE) dont les enseignements spécifiques sont mutualisés avec les spécialités *Langues océaniques* et *Anglais* de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER)), et un parcours *Didactique du Français langue étrangère* (dont les enseignements spécifiques sont, eux aussi, mutualisés avec les licences de langue du département).

Depuis cinq ans, la licence *Lettres* compte environ 50 étudiants en première année de licence (L1) et une vingtaine en troisième année de licence (L3). Les enseignements ont lieu à Nouméa.

Synthèse de l'évaluation

Les cours dispensés dans le cadre de cette licence *Lettres* sont organisés, selon une maquette, bien structurée et immédiatement lisible. La formation couvre tout le spectre des matières attendues en lettres modernes : littérature française, littérature francophone, littérature comparée, langue et grammaire française, enseignements de langue étrangère, cours de méthodologie. En plus de ces matières, cette licence se caractérise par son ouverture vers les problématiques océaniques et le monde francophone du Pacifique - ce qui la distingue d'autres formations du même type et lui donne une véritable valeur ajoutée.

Par son architecture d'ensemble (conforme aux principes de la spécialisation progressive) et par son ouverture en trois parcours à partir de la L3 (parcours CAPES, parcours PE), parcours *Didactique du Français langue étrangère*, cette licence *Lettres* paraît adaptée aux domaines professionnels visés, et aux débouchés de la filière : principalement l'enseignement du premier et du second degré (CAPES, concours PE), mais aussi les métiers du *Français langue étrangère* (FLE).

L'équipe pédagogique est relativement restreinte en nombre (cinq titulaires), mais directement impliquée dans le suivi de la formation, face à un public entrant dont le niveau semble assez faible : si le pilotage n'exploite pas tous les éléments à disposition (pas de véritable conseil de perfectionnement, culture de l'autoévaluation encore peu développée), la gouvernance semble se faire au plus près des étudiants. Ce pilotage « de proximité » est un atout pour cette licence, même si des dispositifs d'accompagnement plus rigoureux devront être adoptés dans les années à venir, spécialement face aux étudiants de L1.

Cette formation paraît, en somme, fondée sur des bases solides : les contenus d'enseignement sont bien définis et l'équipe semble fortement investie. Ce sont les programmes d'échanges internationaux, ainsi que les dispositifs d'aide et de suivi (notamment en L1) qui pourraient être approfondis pour renforcer cette formation.

Points forts :

- La formation est claire et bien structurée, selon les principes de la spécialisation progressive.
- Après deux années généralistes, elle propose en L3 trois parcours clairement identifiés, et tout à fait cohérents par rapport aux possibilités de poursuite d'études et aux débouchés professionnels.

- Le dossier témoigne d'un véritable engagement de l'équipe pédagogique, et d'une attention marquée pour le public étudiant : les taux de réussite en L1 sont perfectibles mais cohérents avec la sociologie des entrants.
- Le suivi pédagogique est sérieux et le contrôle continu exigeant.

Points faibles :

- On peut regretter qu'il n'y ait pas plus d'échanges internationaux, pour une formation qui se veut ouverte aux cultures étrangères et à l'altérité.
- Le devenir des étudiants diplômés et non diplômés n'est pas suffisamment connu et analysé : plus de données doivent être collectées sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Recommandations et conclusions :

- Il paraît nécessaire de développer une politique d'échanges plus ambitieuse pour promouvoir la mobilité des étudiants. Un responsable des relations internationales bien identifié au sein de l'équipe pédagogique pourrait permettre d'impulser une dynamique positive en termes de programmes d'échanges internationaux.
- Elargir la palette des dispositifs d'aide et d'accompagnement, notamment les cours de remise à niveau, pourrait être une piste pour limiter l'érosion des effectifs en L1 ; il existe manifestement une marge de progression dans ce domaine, face à un public étudiant dont le niveau peut paraître assez faible.
- Il paraît enfin indispensable d'améliorer les outils de suivi des étudiants après la licence, pour mieux cerner les taux d'insertion professionnelle et les voies empruntées lors dans la poursuite d'études - c'était déjà une recommandation du précédent rapport d'évaluation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>Lettres</i> proposée par l'UNC vise à offrir aux étudiants une formation basée sur l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises.</p> <p>La formation mise en place au sein du département de lettres, langues et sciences humaines (LLSH) paraît bien structurée et très progressive. Après deux années généralistes, la L3 se divise en trois parcours : 1) un parcours CAPES (ouvert en 1994), 2) un parcours PE (ouvert en 2005, et dont les enseignements spécifiques sont mutualisés avec les spécialités <i>Langues océaniques</i> et <i>Anglais</i> de la licence LLCER), 3) un parcours Didactique du FLE (ouvert en 1995, et dont les enseignements spécifiques sont, eux aussi, mutualisés avec les licences de langue du département).</p> <p>Par sa structure, cette licence <i>Lettres</i> paraît adaptée aux domaines professionnels mentionnés dans le dossier, et aux débouchés réels de la filière : principalement l'enseignement du premier et du second degré (CAPES, concours PE), mais aussi les métiers du FLE.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Lettres</i> est la seule formation de ce type au sein de l'université, mais aussi sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Cette formation littéraire et généraliste revendique un ancrage fort dans la région Asie-Pacifique qui se perçoit dans une certaine ouverture des cours aux littératures francophones, au comparatisme et aux problématiques « océaniques ». Cette dimension peut favoriser l'insertion régionale des futurs diplômés, même si les véritables passerelles avec l'environnement économique et professionnel n'existent qu'à partir du niveau Master, avec une articulation plus marquée au laboratoire CNEP (Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique).</p> <p>Le dossier mentionne par ailleurs l'ouverture récente d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) de lettres au lycée Lapérouse de Nouméa. Le positionnement par rapport à cette classe préparatoire est une donnée essentielle, beaucoup d'élèves issus de cette préparation aux concours étant destinés à intégrer le circuit universitaire en L2 ou en L3.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique apparaît relativement restreinte, même en tenant compte des effectifs étudiants eux-mêmes assez réduits : en septembre 2015, elle se composait d'un PR, trois MCF, un PRAG, deux ATER. De plus, le dossier mentionne six intervenants extérieurs permettant de compléter l'offre et un « missionnaire » venant chaque année de métropole : les collègues en « mission » (chargés des cours de langue ancienne à la préparation du CAPES) viennent notamment des universités de Rennes 2, Avignon, Saint-Etienne.</p> <p>Le dossier signale par ailleurs que si l'équipe pédagogique a été relativement stable dans les dernières années, recrutements récents et départs à la retraite vont impliquer un fort renouvellement des enseignants dans les prochaines années.</p> <p>Etant donné que l'équipe est assez réduite, les responsabilités pédagogiques semblent peu tourner, et reposer sur des titulaires présents de longue date. Cela étant, le pilotage de la formation semble se faire au plus près des étudiants (réunions de rentrée, visites du campus, accompagnement pédagogique, délégués étudiants présents, par statut, aux conseils du département) : cette gouvernance « de proximité » est un atout pour cette licence.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Depuis cinq ans, une cinquantaine d'étudiants s'inscrivent chaque année en L1 de la licence <i>Lettres</i>. Chaque année, 17 à 24 étudiants obtiennent leur diplôme de licence en validant leur L3. Les taux d'abandon en L1 sont importants (sur cinq ans, de 40 % à 49 % des effectifs passent en L2) mais explicables par le contexte (lacunes et faiblesses du public entrant).</p> <p>Plus globalement, les taux de réussite communiqués dans le dossier peuvent être considérés comme corrects étant donné les spécificités du public étudiant, et le fait que beaucoup, parmi les meilleurs bacheliers, vont poursuivre leurs études en France, ou dans la région Pacifique (Australie notamment). C'est en L1 que la perte d'étudiants est la plus visible, mais les effectifs sont ensuite stabilisés en L2 et L3. A ce propos, le choix fait par l'équipe pédagogique de recourir massivement au contrôle continu pour remédier à l'absentéisme, paraît judicieux.</p> <p>En termes d'insertion après la L3, les sondages effectués (enquêtes qualitatives sur les diplômés des promotions 2012, 2013, 2014) montrent qu'environ 50 % des étudiants diplômés poursuivent leurs études en master à l'UNC ou dans d'autres cadres (malgré les difficultés d'intégrer un autre cursus universitaire, du fait de l'éloignement géographique mais aussi, des décalages du calendrier austral). Une part minime des diplômés suit une formation complémentaire et environ 30 % s'insèrent directement dans la vie professionnelle (sans plus d'indications sur leur devenir exact).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les liens avec la recherche ne sont développés qu'au niveau du master. Mais le contenu de certains cours du niveau Licence (sur la littérature francophone du Pacifique notamment), semblent conçus comme une initiation à la recherche et une première familiarisation avec les grands thèmes du laboratoire.</p> <p>De même, certains cours de sociolinguistique, d'approche du plurilinguisme ou de didactique du FLE donnent, à compter de la L3, une coloration assez « technique » à la formation dispensée : on peut considérer qu'ils alimentent la formation initiale et continue des futurs enseignants du premier et du second degré.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>En 2012, le département a mis en place le projet professionnel personnalisé (PPP) au semestre 1. Un élément constitutif (EC) de L2 (semestre 4), intitulé « portfolio » (et visant à la création d'un dossier personnel de valorisation de ses propres compétences), apparaît comme un prolongement de la réflexion du PPP. Par ce biais, les étudiants ont le moyen d'élaborer une première réflexion sur leur projet professionnel et à bien s'orienter parmi les trois parcours de la L3.</p> <p>Les étudiants suivent également des cours d'informatique pour valider le certificat informatique et internet (C2i), ainsi que des cours d'anglais pour la certification européenne CECR (Cadre européen commun de référence) aux semestres 3 et 4.</p> <p>On peut ajouter qu'aux semestres 5 et 6, le choix entre les trois parcours CAPES, PE et FLE, permet d'anticiper sur la préparation aux concours PE et CAPES pour les uns, et de découvrir, par des stages, les métiers du FLE pour les autres.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) jointe au dossier apparaît, à ce titre, très bien renseignée en matière de compétences et de débouchés. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui existe au sein de l'université ne semble cependant pas être un interlocuteur régulier du département.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>La fiche annexe qui décrit de façon détaillée le contenu des divers enseignements de licence (« Descriptif de chaque EC de la licence <i>Arts, lettres et langues</i>, mention <i>Lettres</i> ») ne mentionne pas la possibilité d'effectuer des stages pour les parcours CAPES ou PE. Ce n'est que dans le parcours FLE que cet aspect est réellement mis en valeur : deux stages apparaissent en L3 (un d'observation, l'autre plus actif) en lien avec des institutions partenaires (citons notamment la Croix rouge, le centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), l'école primaire bilingue James Cook). Le dossier mentionne par ailleurs la constitution récente (2012), par les étudiants de L3 impliqués dans le parcours FLE, de l'association FLE UNC. Cette association étudiante facilite les expériences de terrain par l'organisation de stages et de séjours d'observation, dans des lieux particulièrement concernés par le plurilinguisme et les expériences interculturelles. Chaque année, depuis 2012, entre 13 et 19 étudiants de licence ont effectué un voyage d'observation aux Vanuatu, aux îles Fidji, en Nouvelle Zélande, encadré par un enseignant-chercheur de l'UNC.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Pour ce qui est de la politique en matière linguistique, l'anglais est enseigné sur six semestres, principalement sous la forme d'exercices de thème et version. Des cours d'anglais CECR (Compréhension écrite et communication orale) sont par ailleurs proposés en plus aux semestres 3 et 4 ; ce qui semble en effet très important dans un contexte local et régional globalement anglophone. L'espagnol peut être choisi dès la L1 comme langue étrangère sur les six semestres. Parmi leurs enseignements obligatoires, les étudiants ont également une initiation au nengone (langue océanienne pratiquée à Maré et dans le Grand Nouméa) en 2^{ème} année. Enfin, les étudiants de FLE ont une sensibilisation aux diverses langues océaniques. L'association FLE UNC, fondée en 2012, organise également des séjours d'observation dans des lieux du Pacifique concernés par les problématiques de l'interculturalité (voir item précédent). On peut toutefois regretter qu'il n'y ait pas plus d'échanges universitaires internationaux au niveau du public étudiant : si l'on exclut les étudiants vanuatais francophones qui s'inscrivent à l'UNC, très peu d'étudiants étrangers sont accueillis (un Belge et un Australien dans les cinq dernières années). La mobilité est encore plus faible dans le sens des départs (une seule expérience signalée, au Québec). Une politique plus volontariste de ce point de vue pourrait être suggérée, dans un contexte Pacifique marqué par les échanges plurilingues et le métissage culturel.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il semble y avoir un bon suivi des étudiants au fil du cursus Licence (réunion de rentrée, accompagnement des étudiants au sein du PPP notamment). En revanche, pour ce qui est de l'aide à la réussite, le dossier cite principalement l'organisation de semaines de révisions avant les examens de la deuxième session : il n'y a pas vraiment d'enseignements de mise à niveau, ou de tutorat d'accompagnement destiné aux étudiants en difficulté. La maquette de cours ne prévoit, manifestement, pas d'outils spécifiques au-delà des cours de « méthodologie » (26 heures) et d'« initiation à la vie universitaire » (sept heures) dispensés au semestre 1. Ce serait un point à développer, notamment du fait du taux d'abandon relativement élevé en L1 : des cours spécifiques de mise à niveau pourraient sans doute être bénéfiques.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le département de LLSH se concentre sur la formation initiale, ce qui semble correspondre à la sociologie du public étudiant inscrit en L1 de lettres à l'UNC. Un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à des étudiants en reprise d'études d'intégrer le cursus, même si le recours à cette possibilité semble limité (dans les cinq dernières années, le dossier mentionne le cas d'une institutrice en reprise d'études et d'un enseignant maitre-auxiliaire qui ont tous deux validé leur licence). Le numérique n'a pas une place centrale dans les enseignements : la formation des étudiants aux nouvelles technologies se limite à la préparation du C2i, et à une familiarisation avec les « outils numériques » pour les recherches bibliographiques des étudiants au semestre 1. L'équipe pédagogique elle-même ne semble pas exploiter les possibilités d'enseignement offertes par le numérique (cours et exercices en ligne, outils collaboratifs, etc.) : l'intégration des instruments informatiques dans la pédagogie pourrait être développée.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Un privilège est accordé aux travaux dirigés et au contrôle continu : le dossier signale un nombre d'épreuves écrites relativement élevé au cours du semestre : entre 16 et 36 évaluations par semestre, prenant des formes différentes (travail individuel, travaux de groupe, devoirs sur table).</p> <p>La répartition des crédits européens (ECTS) par enseignement est directement proportionnelle à la charge horaire des cours, et à leur place dans la hiérarchie de la maquette : trois ECTS pour les EC constitutives des unités d'enseignement (UE) fondamentales, un ou deux pour les EC constitutives d'UE « secondaires ». L'ensemble de ces éléments est répertorié dans le guide des études, remis aux étudiants lors de leur inscription à l'UNC.</p> <p>Les jurys d'examen ont un fonctionnement traditionnel (composition arrêtée par le président de l'UNC sur proposition du directeur de département, délibération souveraine, attribution possible de points de jury, proclamation et affichage des résultats).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un portefeuille global de compétences pour la licence <i>Lettres</i> n'a pas encore été réalisé et devrait, d'après le dossier, « faire l'objet d'une production en 2016 ».</p> <p>Faute d'un portefeuille des compétences, le guide des études (partie « Contenu des enseignements ») donne des indications précises sur la formation. Dans cette partie, chacun des enseignements est présenté sous l'angle du contenu, mais également des objectifs visés/compétences acquises - le tableau fourni en annexe relatif à la maquette des UE reprend dans les grandes lignes le contenu et les compétences spécifiques relatives à chaque EC.</p> <p>Le supplément au diplôme devrait permettre le suivi des compétences acquises par l'étudiant au cours de sa formation. Cette annexe descriptive, délivrée avec la remise officielle du diplôme par la direction des études et de la vie étudiante (DEVE), n'est pourtant pas présente dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>A l'heure actuelle, il n'y a pas d'enquête systématique sur le devenir des étudiants de L3 qui soit organisée à l'échelle de l'université. Ce travail d'enquête n'est manifestement pas réalisé par l'observatoire des étudiants qui a été mis en place en 2012.</p> <p>Le département de LLSH a réalisé de son côté des enquêtes qualitatives sur les diplômés des promotions 2012, 2013, 2014, dont les résultats sont disponibles en annexe. Le nombre de répondants est toutefois assez faible (entre six et neuf), et cette pratique ne semble pas systématique. Cette mesure devrait être intensifiée, malgré ses difficultés concrètes de réalisation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas à proprement parler de conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique utilise la réunion consacrée aux jurys semestriels pour faire le point sur les résultats des étudiants, mais également sur les réussites et les échecs de telle ou telle pratique. Cette structure semble donner satisfaction depuis plusieurs années, mais elle pourrait certainement être mieux encadrée et acquérir un statut plus officiel, en prenant une forme autonome distincte des jurys, et en intégrant des intervenants extérieurs ainsi que des représentants étudiants.</p> <p>Pour ce qui concerne l'autoévaluation, celle de la licence <i>Lettres</i> est pratiquée en interne sur la base d'un rapport pédagogique annuel obligatoire, envoyé par le responsable de la licence après le dernier jury de l'année universitaire en cours et remis au directeur/directrice du département LLSH, ainsi qu'au service de la DEVE et au président de l'UNC. Ce rapport fait le bilan de l'année écoulée et de la préparation de l'année qui débute.</p> <p>Cette autoévaluation annuelle est un instrument intéressant, mais il pourrait y avoir un cadrage plus global pour intégrer tous les aspects de la formation et de la pédagogie.</p>

Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook
BP R4 – 98851 Nouméa cedex
Tel : (687) 29.02.90
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

**Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence mention Lettres
B2017-EV-9830445S-S3LI170011607-015632-RT**

Veuillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence mention « Lettres »


Le Président
Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC



Observations sur le rapport d'évaluation

Licence mention Lettres

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur :

Fillol Véronique

Mcf en Sciences du langage, HDR

Responsable pédagogique de la licence Lettres

Directrice des études du département LLSH

Université de la Nouvelle-Calédonie

veronique.fillol@univ-nc.nc

tel : (687) 290415

Aucune réponse apportée aux observations formulées par l'HCERES